

N/REF : 7/03/2025 9H10 C:264534 I:33807
V/REF : TEL
V/Appel du Vendredi 07/03/2025 a 9H10

MADAME PRETTRE

**1 RUE DU RENEVIER
38700 CORENC**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 07 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 RUE DU RENEVIER - CORENC
MME PRETTRE SIMONE 00 41 78 72 63 183
TARIF / 198,48 €

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE REGARD SITUE DANS LE GARAGE
PREVOIR ENVIRON 10-15 METRE DE TUYAU

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 07/03/2025 A 11H15
DÉBOUCHAGE HAUTT PRESSION DU COLLECTEUR DANS LE GARAGE
EXTRACTION DE PAPIER, DE LINGETTES ET DIVERS DETRITUS

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	180,44

TOTAL H.T.	180,44
T.V.A. a 10,00%	18,04
TOTAL T.T.C.En EURO	198,48

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN